

SEANCE ORDINAIRE DU 23 DECEMBRE 2013

ORDRE DU JOUR

1. Finances :
 - décision modificative n°7

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRUGGER

Membres présents : Denis SCHULTZ (Maire), Jean-Paul BRUGGER (1er Adjoint), Daniel SCHNELL (3èm Adjoint), Benoît ANDRES, Marie-Jo EUDELIN, Jean-Luc GOERGER (2ème Adjoint), Anny RIEGEL, Pierre SCHNEIDER, Catherine SCHOTT, Martin SCHROETTER, Nathalie SIEGLER, Maurice WEIBEL.

Membre excusé : Fabienne TUSSING, procuration à Denis SCHULTZ

Membre absent : Laurent MEYER

Point de l'ordre du jour N°1.

Objet : Décision modificative n°7/2013

Le maire fait part d'un besoin de financement au chapitre 012 et 16 et informe le Conseil qu'il y a lieu de modifier le budget primitif 2013 par la décision modificative n°6 qui consiste à effectuer des virements de crédits :

Section de fonctionnement :

Crédits ouverts BP+DM

Dépenses :

- article 6574 (Subventions aux associations) :	<u>- 9 900 €</u>	3 250,00 €
- article 6553 (service incendie) :	<u>- 500 €</u>	6 900,00 €
- article 60631 (fournitures d'entretien) :	<u>- 2 000 €</u>	3 000,00 €
- article 64162 (emplois d'avenir):	<u>+ 10 400 €</u>	10 400,00 €
- article 66111 (intérêts)	<u>+ 2 000 €</u>	15 400,00 €

Section d'investissement :

Crédits ouverts BP+DM

Dépenses :

- article 2112 (terrains de voirie) :	<u>- 8 000 €</u>	6 880,00 €
- article 2041582 (groupement de collectivités) :	<u>- 3 000 €</u>	197 000,00 €
- article 1641 (emprunts en Euros):	<u>+ 11 000 €</u>	70 600,00 €

Adopté à l'unanimité des membres présents